

patrimoine.

patrimoine. **orient.bzh**
Archives et patrimoine, ville d'art et d'histoire

- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

[Billetterie](#)

- [Recherche](#)
- [Anita Conti](#)
- [Expositions](#)
- [Histoire](#)
- [Archives en ligne](#)
- [Images en ligne](#)
- [Incontournables](#)
- [Billetterie](#)

1. [Accueil](#)
2. [Histoire](#)
3. [Guerres](#)
4. [Seconde Guerre mondiale](#)
5. [Témoignages écrits](#)
6. Le Pallec Lucien

Le Pallec Lucien

Dès le début de la guerre, la défense passive était déjà organisée. La ville était divisée en 150 îlots, avec, à sa tête, un responsable qui devait s'assurer du camouflage des lumières, orienter les habitants vers les abris, prévenir les secours et prendre les premières mesures d'interventions. Le centre ville ou « intra-muros » était divisé en 3 secteurs, celui de la Mairie, avec un poste de secours rue Jules Le Grand à la crèche municipale, celui de Merville, à la crèche municipale avenue de la Marne, et enfin celui de Kerentrech rue Jules Simon. Le service sanitaire de chaque secteur comprenait un médecin chef de poste, assisté de deux infirmières dont l'une responsable de deux équipes de deux brancardiers. Le transport des blessés vers l'hôpital, dans les services d'urgence, devait s'effectuer avec une ambulance attribuée à chaque secteur, plus de dix taxis réquisitionnés. Les secouristes

provenaient des grandes écoles de la ville, ainsi que des mouvements de jeunesse tels les Eclaireurs et les Scouts. Ceux-ci étaient chargés notamment de recueillir les personnes et les enfants qui, perdus ou pris de panique, étaient éventuellement dirigés dans un centre d'hébergement au château de Soye.

Trois postes de guet installés dans les clochers des trois quartiers et reliés par téléphone aux postes de police devaient permettre la signalisation des sinistres.

Le poste de commandement était agencé dans un des sous-sols de l'Hôtel de Ville et relié téléphoniquement à l'Hôtel des P.T.T. par deux lignes, dont l'une souterraine, et au central téléphonique de la Mairie par une ligne le mettant directement en liaison avec les services municipaux, les postes de police, les hôpitaux et les casernes de pompiers de la Marine et de la Ville. Dans un local contigu était installé le poste de secours principal pour les soins d'urgence aux blessés avant leur transfert à l'Hôpital, un deuxième poste de secours était aménagé dans le quartier de Kerentrech sous une école municipale.

Dès le début du conflit, la municipalité, au total 200 personnes oeuvraient à la défense passive manquant de moyens matériels et financiers, surtout en ce qui concerne le réseau d'alerte et la construction des tranchées dont on estimait la longueur totale à douze kilomètres, pour la ville uniquement.

Devant l'urgence de la situation, la municipalité procéda rapidement à un recensement des immeubles d'au moins deux étages ayant des caves pouvant servir d'abris. La première liste de ceux-ci, homologués par la défense passive, parut dans la presse à partir de février 1941, puis, au fur et à mesure de leur homologation.

Interrompue à l'arrivée des troupes allemandes, la construction des abris reprit en 1941. Des tranchées couvertes pouvant recevoir 400 personnes furent creusées, le long du champ de manœuvres, avenue Anatole France, au square Nail, à la gare routière et sur le cours de Chazelles. Mais ces abris étaient rarement utilisés car souvent inondés, servant parfois de dépôts d'immondices. Le bois de construction vint aussi à disparaître. L'organisation Todt consentit alors à vendre des matériaux à la ville de Lorient, pour la construction d'abris en béton (quai des Indes, rue Beauvais, place Alsace-Lorraine, etc.).

Le mauvais camouflage des lumières fit l'objet de menaces, de sanctions sévères. Interdiction fut faite d'avoir des produits combustibles dans les combles et les greniers ; ils seront remplacés par des tas de sable pour étouffer la fusion des bombes incendiaires. Chaque immeuble devait avoir affiché de façon apparente la liste des locataires. Quant aux véhicules, une note obligatoire fixée sur le pare-brise leur intimait l'ordre de stopper et, au conducteur et aux passagers éventuels, de rallier l'abri le plus proche dès le début de l'alerte.

Ainsi jusqu'à l'évacuation de la ville en février 1943, le corps de la défense passive composé de 200 personnes, sans compter les volontaires anonymes, fit face avec courage et détermination à l'enfer des bombardements, s'activant nuit et jour, parfois à la limite de l'épuisement pour sauver la vie et les biens de leurs compatriotes.

La ville de Lorient a tenu à symboliser cette période tragique en donnant à deux rues, les

noms du caporal pompier Maurice Dagau et de Georges Mareschal, chef d'îlot, tués dans l'accomplissement de leur devoir.



Horaires d'ouverture des Archives

Hôtel Gabriel

**La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement, du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.
02 97 02 23 29 - archives@lorient.bzh**

[Contacter le Patrimoine](#)

[Contacter les Archives municipales](#)

Kiosque



© 2018 - Site officiel des Archives et du patrimoine de la Ville de Lorient

- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)

- [Imprimer](#)

- [PDF](#)
- [Partager](#)
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)